Second concours de l'ENS de Lyon – Session 2019

Rapport sur l'épreuve orale de chimie

Membre du jury : Martin Tiano

L'épreuve orale de chimie (coefficient 5 ou 4 en majeure/mineure) se déroule au tableau, en présence d'un examinateur, sur une durée de 45 minutes et sans préparation préalable. Les différentes parties des programmes communiqués par les établissements des candidats sont abordées. L'entretien consiste en des questions ouvertes amenant les candidats à restituer des parties de cours, puis à des exercices permettant d'approfondir certaines notions.

Il est important de garder à l'esprit que l'oral est une discussion avec l'examinateur et que le déroulement de l'épreuve dépend des réactions du candidat. Ainsi, une bonne connaissance du cours est nécessaire pour permettre d'évoluer vers des exercices plus ardus sur les notions abordées. La capacité à aborder des problèmes complexes, par la proposition d'hypothèses suivie de leurs vérifications, et l'aisance au tableau de l'unique candidat ayant passé la chimie à l'oral ont été des qualités grandement appréciées. Tout comme sa motivation et son dynamisme dans les échanges.